

# CUISINIER / CUISINIÈRE EN CUISINE COLLECTIVE



## DESCRIPTIF MÉTIER

Sous l'autorité d'un chef de cuisine, le cuisinier élabore les plats dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité alimentaires propres à la cuisine collective. Il assure la réception, le stockage et la traçabilité des produits, réalise les mises en plat et peut contribuer au service des usagers.



### QUELLES MISSIONS ?

- Participer à la conception des menus équilibrés en fonction des besoins nutritionnels spécifiques des bénéficiaires.
- Élaborer les plats dans le respect de l'art culinaire et des recettes établies.
- Mettre en œuvre les règles d'hygiène et de sécurité alimentaires, assurer la traçabilité et le stockage des denrées, réaliser, réceptionner et vérifier les commandes.
- S'adapter au régime spécifiques (allergies alimentaires) et aux préférences individuelles des bénéficiaires le cas échéant.
- Participer à l'entretien de la cuisine (mobilier, équipements, sols).
- Trier et évacuer les déchets.
- Repérer et signaler les dysfonctionnements du matériel de cuisine.



### QUEL EST LE PROFIL RECHERCHÉ ?

#### > Diplômes et formations requis :

Diplôme de niveau III (CAP/BEP) Cuisine ou agent polyvalent de restauration, règles HACCP.



### QUELLES SONT LES QUALITÉS REQUISÉES ?

Esprit d'équipe, ponctualité, rigueur, organisation, créativité, force de proposition, réactivité.



### QUELLES COMPÉTENCES ?

Maîtriser les techniques culinaires, respecter les normes d'hygiène et de sécurité alimentaire, gérer son stress, gérer un stock de produits, appliquer les techniques d'entretien des locaux, utiliser le tri sélectif.



### OÙ EXERCER ?

Les cuisiniers sont principalement recrutés au sein des restaurants scolaires gérés par les communes (écoles), les départements (collèges) et les régions (lycées) ainsi que par les centres communaux ou intercommunaux d'action sociale, pour travailler auprès des personnes âgées ou en grande difficulté sociale.



### QUELLES SONT LES CONDITIONS D'ACCÈS ?

Recrutement direct sans concours, concours d'adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe, concours d'agent de maîtrise.